

Adresse de la société populaire de Blaye (Gironde) qui a fait plusieurs dons à la patrie et fait part d'un trait d'humanité envers une veuve, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794)
Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Blaye (Gironde) qui a fait plusieurs dons à la patrie et fait part d'un trait d'humanité envers une veuve, lors de la séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 201;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23737_t1_0201_0000_4

Fichier pdf généré le 21/07/2021

20

L'agent national du district de Marcigny, département de Saône-et-Loire, fait part qu'un bien d'émigré, divisé en 9 lots, et estimé 12,000 liv., s'est vendu dans ce district 42,760 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

21

La société populaire de Blaye, département de la Gironde, annonce qu'elle a fait plusieurs dons à la patrie et à ses défenseurs, et fait part d'un trait d'humanité et de bienfaisance qu'elle a exercé envers la veuve d'un citoyen qui a péri victime de son zèle pour la République : elle assure la Convention de son dévouement et de sa haine pour les tyrans et les conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Blaye, 5 mess. II] (3).

« Citoyens représentants,

La Société Revolutionnaire des sans culottes de Blaye instruit la Convention nationale que jalouse de concourir au salut de la Patrie, et au soulagement de ses freres d'armes elle à expédié à l'administration de son district le 9^{me} floréal passé une balle contenant 48 draps (ou linceuls) 2 nappes, 8 serviettes pour le service des hôpitaux militaires de la République; qu'une souscription est ouverte en son sein pour participer à la construction et à l'armement du vaisseau de 100 canons qu'à voté le département du bec d'ambez. Elle vous annonce également, Citoyens représentants, qu'elle à armé et équipé un Cavalier jacobin à ses frais, qu'elle offre à la Patrie, et qui vient de partir pour se rendre au poste, ou son courage et les vœux de la Société l'appellent, afin de hâter la destruction des esclaves du despotisme; elle passera sous silence différents Dons, et actions civiques qu'elle a fait pendant le Cours de la révolution dans la crainte d'abuser de vos moments si précieux à la Chose publique; elle vous parlera seulement d'un trait arrivé récemment; les tonnellers de cette Commune sont requis pour le port; ils se levent, et volent à leur destination. Qu'elqu'uns d'entre eux arrivés à Rochefort s'embarquent pour le lieu désigné[,] un d'eux périt dans la traversée; à cette nouvelle affligeante toute la Société, sur la proposition d'un membre, par un mouvement spontané, accorde 240 liv. par an à sa veuve mere de 3 enfants, après avoir recueilly dans la Société et les galeries, une somme de 70 liv. qui lui fut remise pour ses besoins les plus urgents; toutes les fois que la Voix de la Patrie, et celle de l'humanité se sont

fait entendre, les sans culottes de Blaye n'ont jamais calculé leurs moyens, ils ont toujours suivis l'impulsion de leurs coeurs.

Recevés donc, Citoyens représentants, avant que de terminer, les assurances de leur entier Dèvouements à la Convention nationale, de leur ardent amour pour la Liberté, et l'égalité, et de leur haine implacable pour les Rois, les traîtres et les conspirateurs.

Citoyens représentants,

Sàlut, ...Respect, ...Fraternité ».

VOISIN (Presid.), LANGLUMÉ (Secret.), A. CANON (Secrét.), CLEMANCEAU Fils aîné (Secrét.)

22

Les administrateurs du district de Bellac, département de la Haute-Vienne, annoncent à la Convention qu'ils lui envoient par la messagerie de Poitiers une caisse contenant 93 marcs 6 onces et demie d'argenterie, des galons d'or et d'argent et autres objets, le tout provenant du reste des dépouilles des églises de leur district, et l'invitent à rester à son poste.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

23

Le citoyen Jean Roux, natif de Meyrannes, actuellement domicilié à Aix, département des Bouches-du-Rhône, adresse à la Convention nationale son titre de créance sur la République, de la somme de 6,810 liv. qu'il a prêtée lors de l'emprunt volontaire ouvert en exécution de la loi du 24 août 1793 (vieux style); il invite les législateurs à accepter cette somme pour en transmettre la propriété sur la tête du premier citoyen qui dénoncera une trame contre les jours précieux des représentants du peuple. Il joint à l'envoi de son titre, 50 liv., pour être également remises aux généreux cessionnaires pour le complément d'intérêts.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, renvoi aux comités des finances et de salut public (2).

24

La société populaire de Gignac, district de Lodève, département de l'Hérault, félicite la Convention sur le décret qui proclame l'existence de l'Etre-suprême et l'immortalité de l'ame, et annonce qu'elle a ouvert une souscription qui a produit 1,200 liv., pour l'arme-

(1) P.V., XLI, 278. Bⁱⁿ, 3 therm.; M.U., XLI, 460.

(2) P.V., XLI, 278. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t); M.U., XLII, 90.

(3) C 310, pl. 1211, p. 29.

(1) P.V., XLI, 279.

(2) P.V., XLI, 279.